



Depuis le 1^{er} janvier 2015, le prix de l'eau et les taxes périodiques sur la consommation d'eau potable ont augmenté afin d'alimenter le nouveau fonds intercommunal d'assainissement (FIA) qui servira au financement et à l'entretien du réseau d'évacuation des eaux. En résumé, ce sont les consommateurs qui participeront désormais à l'entretien et au développement du réseau d'évacuation des eaux et au traitement des eaux à la station d'épuration. Pour prendre un calcul simple, le coût du mètre cube d'eau coûtera une fois et demi plus cher en 2015.

Comme le souligne Madame Beatriz de Candolle, Maire de Chêne-Bourg, pour sa commune, cela représente une dépense supplémentaire de 10'000CHF par an pour les bâtiments communaux, immeubles et écoles. Afin de partager son expérience sur l'économie d'eau et de soutenir ses entreprises, Madame Beatriz de Candolle et la société Eco-Engagement Sàrl ont lancé une invitation pour une conférence sur la thématique de l'eau. Ainsi plus de 30 entreprises et communes ont bénéficié de la présence de Monsieur Christophe Higy, Directeur général de la Direction générale de l'eau du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) de la République et Canton de Genève et Monsieur Yves de Siebenthal, Directeur du Service de l'Environnement des Services Industriels de Genève (SIG) et ont pu poser leurs questions et débattre avec eux.

Les objectifs 2030

Les 4 objectifs de la stratégie 2030 présentés par Monsieur Higy sont :

- (1) Augmenter la durabilité énergétique.
- (2) Conserver et préserver les ressources naturelles locales.
- (3) Prévenir et prendre en compte les risques en lien avec l'environnement et la santé humaine.
- (4) Favoriser l'émergence d'espaces urbains à haute performance environnementale.

La consommation à Genève



Genève a plusieurs spécificités géographiques qui font d'elle un moteur dans la gestion d'eau. C'est le canton ayant la plus forte densité de cours d'eau (5 fois plus que le canton de Vaud par exemple). Ensuite elle se situe au bord d'un lac et est entourée de la France et du canton de Vaud. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour l'approvisionnement et le traitement des eaux usées, car le cycle urbain de l'eau tout comme le cycle naturel de l'eau n'a pas de frontières. Notamment il y a des échanges de services sur certaines zones frontalières autant sur l'approvisionnement que le traitement de l'eau.

A Genève la consommation moyenne est entre 130 et 140 litres d'eau par personne et par jour. La majorité de cette eau est utilisée pour le rinçage des toilettes (31%), puis viennent les bains et les douches (24%). Le nettoyage de la vaisselle vient en dernière position avec 2% de la consommation. La consommation totale par habitant est en baisse depuis 1990 à un rythme d'environ 1% par an alors que la démographie est en hausse. Plusieurs facteurs expliquent cela ; les équipements sont moins gourmands en eau, un grand effort est mis pour l'éducation des plus jeunes, et les consommateurs font plus attention. Aujourd'hui consommer moins d'eau c'est :

- Diminuer sa facture d'électricité car produire 1m³ d'eau potable demande 0.66kWh.
- Préserver l'environnement car pour 1 m³ d'eau potable il faut environ 45 grammes (selon les titres et dilutions des produits) de produits de traitement (principalement des floculants).
- les chasses d'eau à 2 flux (6 et 9 litres)
- investir dans de l'électroménager moderne moins gourmand en eau
- éviter d'arroser l'herbe ou le gazon en été.

Cette baisse de consommation a un impact sur le chiffre d'affaire des SIG. En effet, la production et la distribution de l'eau impliquent environ 80% de frais fixes qui doivent être répartis sur les litres consommés, quel qu'en soit le nombre. A partir du moment où vous consommez moins d'eau, le poids de ces frais fixes sur chaque litre devient donc plus important et les coûts par litre augmentent. Ce phénomène induit par ailleurs un double et important problème car l'assainissement des eaux usées est facturé sur la base des m³ d'eau potable consommés alors que en 2013, 51.9 millions de m³ d'eau potable ont été vendus, et 71,9 millions de m³ d'eaux usées ont été traitées.

Le développement durable est un équilibre permanent entre les aspects sociaux, économiques et environnementaux d'une activité humaine. Il s'applique particulièrement bien ici puisque

diminuer la consommation pour protéger l'environnement engendre des difficultés économiques. Ces difficultés doivent être compensées par des augmentations de tarifs (moins de litres mais plus chers), lesquelles ont impact sur les consommateurs, donc sur l'axe social.

Economiser l'eau dans les ménages et les entreprises

Les mesures les plus efficaces ne sont pas les plus coûteuses et sont :

Citons aussi par exemple l'installation de brise-jets sur les robinets. La commune de Chêne-Bourg réalise une économie de 30% à 40% de consommation d'eau grâce à leur installation sur les robinets des écoles et bâtiments communaux.

D'autres moyens existent pour économiser l'eau mais ne sont pas recommandés. Pour la récupération de l'eau pluviale pour l'arrosage, Monsieur de Siebenthal souligne que cette solution doit être mise en place avec prudence car elle peut poser le problème de la qualité de l'eau avec notamment les résidus d'hydrocarbures qui se déposent sur les toits et sont lessivés par la pluie (ils peuvent contenir des métaux lourds) et les développements biologiques en cas de stockage (algues, microorganismes, odeurs, etc.). Quant à la récupération de l'eau des lavabos, douches, etc. pour les utiliser dans les chasses d'eau, cette solution pose les mêmes problèmes de stockage d'eau (eau qui « tourne », mauvaises odeurs, etc.)

Nappe ou léman ?

Genève dépend à 80% du lac Léman et à 20 % de la nappe phréatique du Genevois, qu'elle partage avec la France voisine, pour son approvisionnement en eau potable. Le Léman, aujourd'hui, se porte plutôt bien grâce aux efforts conjoints et de longue date des pouvoirs publics, de la Confédération, de l'Etat, des communes, mais aussi de la France, coordonnés depuis 50 ans par la CIPEL (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman), et de la société civile symbolisée par l'ASL (Association pour la Sauvegarde du Léman). Ces deux organisations influencent tant les entreprises à risque de pollution que les particuliers, la législation, les normes d'épuration, etc. L'eau est précieuse, c'est une ressource naturelle fragile indispensable au quotidien et dont notre santé et notre bien être dépendent directement.

Caroline Valentin, Conseillère en environnement pour [Eco-Label](#)

Copyright © Le Monde Economique - Tous droits réservés